

PREFECTURE DE L'ISERE

Service de la Navigation
Rhône-Saône
Pour Copie Certifiée Conforme

Pour le Préfet,
et par délégation
Le Chef de Bureau
Annick SCHWARZ

Vu pour être annexé à mon
arrêté en date de ce jour
Grenoble, le 18 SEP. 1997
Philippe PIRAUX

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES
INONDATIONS

(P.P.R.I.)

VALLEE DU RHONE EN AVAL DE LYON
DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE : SAINT-PRIM

CARTE DE ZONAGE

ECHELLE: 1/5000

Octobre 1995

LEGENDE

--- LIMITE DE ZONE "A" DU P. S. S.

--- LIMITE DE CRUE CENTENNALE

■ ZONE TRES EXPOSEE : INCONSTRUCTIBLE

--- LIMITE DE COMMUNE

||||| LIMITE D'ETUDE

50

P.K. DU RHONE

h
1,70

HAUTEUR DE SUBMERSION A LA CRUE CENTENNALE
(en mètres)

d
3

DUREE DE SUBMERSION A LA CRUE CENTENNALE
(en jours)

F100:135,00

ALTITUDE DE LA CRUE CENTENNALE AU DROIT DU
POINT CONSIDERE (dans le N.G.F. orthométrique)

